



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2018  
N° d'ordre de la délibération : 61  
N° de feuillet : 1/2**

Le 9 novembre 2018 à 10 heures 00  
Les membres du Bureau du  
Syndicat,  
légalement convoqués,  
se sont réunis au siège du Syndicat,  
9 rue des 3 Banquets à Toulouse,  
sous la présidence de Monsieur  
Pierre IZARD

Date de la convocation : 5 Novembre 2018  
Nombre de membres : 18  
En exercice : 16  
Présents : 7  
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

**Marché d'Assurance multirisques et véhicules du SDEHG**

Etaient présents : Mesdames Janine GIBERT et Annie PEREZ, Guillaume DEBEAURAIN, Cyril DESOR, Pierre IZARD, Marc MENGAUD, et Claude SARRALIE

Etaient absents ou excusés : Messieurs François AUMONIER, Denis BEZIAT, Patrick BOUBE, Roland CLEMENCON, Jean-Pierre COMET, Robert MORANDIN, Raoul RASPEAU, Patrice RIVAL, et Raymond STRAMARE

Monsieur Patrice RIVAL a donné pouvoir à Monsieur Pierre IZARD

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur Cyril DESOR est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Suite aux conditions de quorum non atteintes lors de la réunion du bureau en date du 5 Novembre 2018, et conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales, le bureau a valablement délibéré sans conditions de quorum.

Vu la délibération N°14 du Comité Syndical en date du 3 Juillet 2014 donnant délégation au Bureau pour « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation de marchés ou accords-cadres, de travaux, de fournitures et de services dont le montant est supérieur à 90 000 € HT ainsi que toute décision concernant, le cas échéant, les avenants auxdits marchés* »,

Monsieur le Président expose :

Deux marchés d'assurance du SDEHG arrivant à échéance le 31/12/18, il a été nécessaire de prévoir leur renouvellement. Les deux marchés d'assurance concernés sont les suivants :

- Marché d'assurance comprenant : Responsabilité civile, dommages aux biens du SDEHG, Bris de machine, Protection juridique, Protection des élus et agents du SDEHG.
- Marché d'assurance des 11 véhicules de service du SDEHG.

Il a été décidé de lancer un marché unique comprenant deux lots correspondant aux prestations des deux anciens marchés référencés ci-dessus.



**S Y N D I C A T  
D É P A R T E M E N T A L  
D ' É N E R G I E D E L A  
H A U T E G A R O N N E**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2018  
N° d'ordre de la délibération : 61  
N° de feuillet : 2/2**

**Marché d'Assurance multirisques et véhicules du SDEHG**

La commission d'appel d'offres du 05 Novembre 2018 a attribué le Lot N°1 « Assurance Multirisques » à la SMACL et le Lot N°2 « véhicules » à GROUPAMA D'OC.

Après en avoir délibéré, le Bureau du SDEHG autorise Monsieur le Président à signer le marché d'assurance multirisques et véhicules du SDEHG, attribué par la commission d'appel d'offres du 05 Novembre 2018, et tout document afférent à son attribution.

Fait et délibéré les jour, mois et an  
ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



Le Président

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le **13 NOV. 2018**